

Comptes annuels L.B.T.T. (saison 2019/2020)
Synthèse et notes explicatives

Le solde positif de nos résultats financiers est consécutif aux contraintes sanitaires imposées par le « Covid 19 » méritait quelques explications :

Depuis le 15 Mars, toutes les compétitions régionales et nationales ont été supprimées à savoir :

- ✓ Les championnats de Bretagne individuels toute catégorie
- ✓ Les finales Régionales par équipes
- ✓ Les finales Régionales interclub jeunes
- ✓ Les finales par classements
- ✓ Le 4^{ème} tour du critérium fédéral de Nationale 2 seniors
- ✓ Le 4^o tour du critérium fédéral régional pour les cinq catégories
- ✓ Les Championnats de France Minimes/juniors
- ✓ Les Championnats de France Benjamins/Cadets
- ✓ Le stage régional prévu en avril à Mûr de Bretagne

Pendant ce temps les réunions :

- Du Bureau Directeur exécutif
- Du Conseil de Ligue
- De toutes les commissions
- De la Commission Régionale ANS PSF LBTT

se sont tenues par « Visio-conférence » entraînant également une baisse très sensible de nos charges en termes de déplacement et de restauration.

En produit nous enregistrons des augmentations significatives sur les licences, les mutations, les subventions et le partenariat.

Autres points qui méritent des explications pour une meilleure lisibilité de nos « comptes de résultats »

- un nouveau compte "62261000", (indemnités d'arbitres) (4 506 €) a été créé conformément au nouveau Plan Comptable.
- Précédemment elles étaient enregistrées dans le compte "62501000" (déplacements/compétitions)
- Un autre compte "61522000", (réparation construction) d'un montant de 11 000 € fait état de la participation tripartite de la Ligue avec le Conseil Régional et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale pour la rénovation du plancher de la salle de sport du lycée Jean Macé.
- l'augmentation de la masse salariale se justifie par le recrutement de Kevin MILON comme agent de développement et de communication au 18 janvier 2020.